

A Chanverrie, le 12 octobre 2022

Objet : Commission permanente

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous inviter à la prochaine réunion de la commission permanente du Pays de Mortagne qui se déroulera :

**Le mercredi 19 octobre 2022
à 16h00
Au siège du Pays de Mortagne**

Ordre du jour :

- 1) Convention de partenariat avec l'ENSA et le CAUE relative à des travaux pédagogiques
- 2) Information logements seniors
- 3) Mise en place d'une procédure concernant l'occupation illicite des gens du voyage
- 4) Vente du bâtiment de la micro-crèche « Au p 'tit totem » de St Laurent-Sur Sèvre.
- 5) Renouvellement des colonnes en points d'apport volontaire
- 6) « Ambition Transmission Territoire Pilote »
- 7) Convention de partenariat entre l'association Les Amis du MuMo et le Pays de Mortagne
- 8) Convention de répartition des charges de fonctionnement à La Gare avec le Chemin de fer de la Vendée
- 9) Garantie d'emprunt de la SA Office Public de l'Habitat de Vendée pour le financement d'une opération de transformation d'un local en logement résidence le Plein-Air bâtiment B à La Verrie
- 10) Créances irrecouvrables - admission en non-valeur
- 11) Points divers

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Président,

